



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique économique

Question orale n° 482

Texte de la question

Mme Jeanny Marc attire l'attention de Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le fait que les économistes et l'INSEE préconisent avec un très grand pessimisme la récession quasi inévitable de la France dès le premier trimestre de cette nouvelle année. Elle se fait le porte parole des populations ultramarines sur l'onde de choc engendré par la crise, qui impactera les économies insulaires déjà fragilisées. Sans céder à la panique, les ménages de l'Outre-mer et singulièrement, les ménages guadeloupéens s'interrogent sur l'avenir incertain que leur propose un gouvernement qui a du mal à trouver les solutions pour contrer efficacement la chute, voire même le grand plongeon de l'économie française. Ces personnes averties de la chose économique, disent que la France n'avait pas connu de pareille situation depuis 1929, car celle de 1993, n'offrait pas une perspective aussi catastrophique. Malgré un plan de relance très médiatisé avec des mesures concrètes pour la France, rien ne semble arrêter ce monstre qui broie tout sur son passage. Le Secrétaire d'État, M. Jégo, a assuré les ultramarins de l'application des mesures du plan de relance proposé par le Président de la République, sur les économies des DOM-TOM sans aucune distinction, ni restriction avec la France Métropolitaine. Cette déclaration a été faite à l'occasion de la conférence de presse du 9 décembre dernier. Elle en doute car elle affirme que les populations des Outremer sont habituées aux promesses non-tenues. En France métropolitaine, on s'attend déjà à de nombreuses destructions d'emplois: - 71.000 au total en 2008, puis -169.000 au cours du seul premier semestre 2009. A la fin juin, le taux de chômage s'établirait ainsi à 8 % de la population active, au même niveau que deux ans plus tôt. Nous sommes revenus à la même situation qu'il y a deux ans en matière de chômage comme le confirme l'Insee. Ce qui l'interpelle c'est que les taux de chômage, en Outre mer sont cinq fois supérieurs à ceux de l'Hexagone. Elle rappelle qu'elle a alerté, et prévenu lorsque le gouvernement a entamé son dispositif qui consistait à faire des économies sur le dos des Français de la diversité, sur le dos des Français de l'Outre-Mer. Tous les parlementaires unanimement ont tiré la sonnette d'alarme lors du vote du budget de l'Outre-Mer. Aujourd'hui, plus fragilisées que jamais, les familles ultramarines constatent que rien ne leur est proposé pour voir augmenter leur pouvoir d'achat alors qu'elles souffrent d'une double pénalisation. Une double pénalisation parce qu'une économie insulaire fragilisée sujette aux aléas climatiques, et un coût de la vie supérieur (30 %) par rapport à la métropole. Aucune mesure concrète n'a pris en compte la récession permanente des outremer ! Bien au contraire, elle a le sentiment que le gouvernement a mis sa main dans le porte-monnaie déjà vide des familles ultramarines. Maintenant que cette crise frappe le monde, les conséquences seront effroyables pour les DOM-TOM du fait de sa très grande vulnérabilité. Tous les indicateurs de croissance sont en berne pour au moins les six premiers mois de l'année. Elle a été admirative en voyant le Président de la République prendre à bras le corps sous sa bannière de Président de l'UE, le problème de la crise économique, pour tenter de rassurer les européens ; et leur apporter des solutions gigantesques pour contrer cette crise. Elle veut toutefois lui rappeler que les Outremer sont la France et aussi l'Europe. Elle lui demande donc si elle compte mettre en place un plan d'urgence pour sauver l'Outre Mer, un plan d'urgence pour sauver les fragiles économies insulaires, un plan d'urgence pour rattraper les retards de développement que chaque gouvernement considère comme une réalité sans jamais y apporter remède. Elle lui demande si elle compte créer les conditions qui permettent aux populations de travailler plus pour véritablement gagner plus.

Texte de la réponse

APPLICATION DU PLAN DE RELANCE OUTRE-MER

M. le président. La parole est à Mme Jeanny Marc, pour exposer sa question, n° 482, relative à l'application du plan de relance outre-mer.

Mme Jeanny Marc. Je me fais la porte-parole des populations ultramarines pour vous faire part de l'onde de choc provoquée par la crise, qui affectera nos économies déjà fragilisées. Sans céder à la panique, les ménages de l'outre-mer, singulièrement ceux de Guadeloupe, s'interrogent sur les solutions que propose le Gouvernement pour affronter la crise avec efficacité.

Malgré un plan de relance très médiatisé comprenant des mesures concrètes pour la métropole, aucune disposition claire ne semble être arrêtée pour l'outre-mer - à l'exception des effets d'annonce qui suscitent une certaine confusion dans l'esprit de mes compatriotes. À y regarder de plus près, on constate que le budget de la mission " Outre-mer " demeure désespérément figé. Nous avons scrupuleusement examiné les crédits mis à disposition : ils ne concernent que les compétences habituelles confiées à ladite mission. En outre, le report aux calendes grecques d'un projet de loi d'orientation nous prive de toute visibilité pour envisager un avenir serein. Ainsi, les acteurs des filières agricole et halieutique sont toujours en attente des dispositions qui leur permettraient de réduire le coût d'achat des intrants pour relancer leurs activités et être plus compétitifs face aux produits d'importation. Les autres acteurs économiques, privés de toute possibilité de projection, sont également dans l'impasse.

Nous avons beau chercher, nous ne trouvons aucune logique ultramarine dans le plan d'urgence du Gouvernement qui sera voté cet après-midi. L'inquiétude grandissante des populations d'outre-mer me conduit à vous demander, monsieur le secrétaire d'État, si, avec le Gouvernement, vous êtes prêts à mettre en place un véritable " plan Marshall " qui prenne en compte les problématiques récurrentes de nos départements. Le taux de chômage y est cinq fois supérieur à celui de la métropole ; les prix des carburants sont toujours parmi les plus élevés, et ce malgré la baisse provisoire consentie après la très forte mobilisation de la population au mois de décembre dernier ; les prix des produits de première nécessité, déjà plus élevés - en moyenne de 30 % - par rapport à ceux pratiqués dans l'hexagone, continuent d'augmenter inexorablement. Aujourd'hui plus fragilisées que jamais, les familles ultramarines constatent que rien ne leur est proposé, ne serait-ce que pour améliorer leur pouvoir d'achat, elles qui souffrent d'une double pénalisation puisque, d'une part, les économies insulaires sont fragilisées et sujettes aux aléas climatiques et, d'autre part, le coût de la vie est, je le répète, supérieur de 30 % à ce qu'il est en métropole.

Or, aucune mesure concrète n'est prise pour faire face à la récession permanente des outre-mers ! Aujourd'hui que cette crise frappe le monde, les conséquences en sont effroyables pour les départements et territoires d'outre-mer, du fait de leur très grande vulnérabilité.

Je tiens à vous le dire de façon grave et solennelle : les conditions sont réunies pour que se produise une crise sociale sans précédent, propice à tous les dérapages, à toutes les déviances, à toutes les manipulations. Puisque le Président de la République a su prendre des initiatives concernant les problèmes liés à la crise économique afin de rassurer les Européens, et puisque les outre-mers sont la France et aussi l'Europe, mettez-vous en place un plan d'urgence pour les sauver ? Donnez-vous des signes forts pour apaiser le climat et ramener la confiance ? Créez-vous les conditions pour sauver nos fragiles économies insulaires ? Lancez-vous enfin un plan d'urgence pour rattraper nos retards de développement - que chaque gouvernement considère comme une réalité sans que cela s'améliore ?

M. le président. La parole est à M. Yves Jégo, secrétaire d'État chargé de l'outre-mer.

M. Yves Jégo, *secrétaire d'État chargé de l'outre-mer*. Vous avez raison, madame la députée, de souligner que la crise est l'objet de toutes les manipulations. À entendre votre question, je m'étonne que vous occultiez le fait que toutes les mesures du plan de relance - sans exception - s'appliquent dès à présent, de façon indifférenciée, outre-mer ! Ainsi, l'Agence française de développement y applique, depuis qu'elles ont été décidées voici quelques semaines, les mesures concernant les PME. Le Gouvernement a annoncé, il y a quelques mois, l'augmentation de 100 000 du nombre des contrats aidés : cette augmentation s'applique d'ores et déjà outre-mer, et les statistiques de la Guadeloupe seront publiées très bientôt. Les crédits de la mission " Outre-mer " sont en augmentation, et non en diminution : l'an dernier, l'État consacrait 15 milliards à l'outre-mer, contre 16,7 milliards cette année. Toutes les mesures d'urgence sont prises pour l'outre-mer comme pour le reste de nos territoires.

Contrairement à ce que vous affirmez, la crise frappe moins sévèrement les entreprises ultramarines que celles de métropole. Cela, certes, ne préjuge pas de l'avenir : chacun sait qu'il existe un effet de retard, qu'il faut se préparer à affronter. C'est pourquoi nous avons publié, le 27 novembre dernier, une stratégie de croissance pour l'outre-mer que vous ne pouvez ignorer, madame la députée. Elle comprend vingt programmes financés et opérationnels, qui apporteront aux habitants de l'outre-mer toutes les réponses que vous souhaitez. Ils nous permettront de continuer à marquer des points dans le rattrapage des handicaps et des retards récurrents, mais aussi d'apporter des réponses économiques à la question du logement social, à laquelle je vous sais sensible. Nous avons d'ailleurs augmenté les crédits disponibles pour construire du logement social et poursuivrons notre effort dans le cadre de la loi de développement économique de l'outre-mer, qui n'est pas reportée aux calendes grecques, mais simplement au premier trimestre. Avouez que ce n'est pas de la faute du Gouvernement si l'Assemblée prend du retard sur son calendrier : songez que le débat sur la loi relative au secteur audiovisuel, programmée pour durer deux semaines, en a pris cinq ! Il est pour le moins paradoxal d'en mettre la responsabilité sur le dos du Gouvernement ! Oui, les travaux parlementaires ont pris du retard ; il conviendrait sans doute d'être plus sage en matière d'amendements inutiles et qui retardent la mise en oeuvre d'un certain nombre de politiques publiques. Quoi qu'il en soit, je vous confirme que la loi de développement économique de l'outre-mer sera bel et bien présentée au Sénat au cours du premier trimestre, avant d'être discutée à l'Assemblée nationale. Elle comprend une série de mesures relatives au bâtiment, aux zones franches globales d'activité, à la défiscalisation, à la baisse des charges, à la mobilisation en faveur de l'activité touristique. Ce sont autant de moyens que le Gouvernement souhaite utiliser pour apporter aux territoires ultramarins son meilleur soutien face à cette crise qui, hélas, les frappera comme elle frappe le reste de notre pays. Enfin, je précise que la Guadeloupe connaît une situation particulière. Le nouveau préfet de la Guadeloupe, qui est mon ancien directeur de cabinet, se trouve sur le terrain depuis quelques semaines. Sa mission est de répondre aux acteurs sociaux, à la crise sociale et aux angoisses qu'elle suscite - dont vous vous faites légitimement le relais - afin que le secteur du bâtiment et des travaux publics ou encore la question du pouvoir d'achat soient traitées de la meilleure des manières. La question, que vous avez soulignée, des coûts d'importation des marchandises rappelle celle de l'octroi de mer et du prélèvement, notamment au profit des collectivités locales. Sur ce sujet, nous devons, dans une période particulièrement difficile, travailler ensemble et tenir à nos compatriotes des discours qui reflètent la réalité des choses. C'est ainsi que nous leur montrerons que, même dans la crise - surtout dans la crise, devrais-je dire -, les efforts en faveur de l'outre-mer ne se relâchent pas ; au contraire, ils augmentent. Je vous appelle donc à venir travailler avec le nouveau préfet de la Guadeloupe afin que nous puissions, tous ensemble et chacun dans nos responsabilités, apporter les réponses que nos compatriotes d'outre-mer attendent.

M. le président. La parole est à Mme Jeanny Marc.

Mme Jeanny Marc. Je suis quelque peu déçue par la réponse de M. le secrétaire d'État ; j'attendais des précisions plus concrètes quant au plan de relance pour l'outre-mer. Or, je n'entends que ce qui a déjà été annoncé lors du vote du budget, et autres petites mesures connexes. Je vous le dis en toute solennité, et avec gravité : tout peut arriver, si le Gouvernement ne donne pas de signe fort à cette population de sorte qu'elle lui accorde sa confiance.

Données clés

Auteur : [Mme Jeanny Marc](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 482

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 janvier 2009, page 148

Réponse publiée le : 14 janvier 2009, page 249

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 janvier 2009